

**En septembre 2013, la Communauté de communes du Pays de Limours vient de réhabiliter l'ancien site TDF des Molières en créant 17 alvéoles pour accueillir des artistes locaux. Les artistes ont une maison pour exercer leur art.**

« Nous nous sommes laissés aller à imaginer un lieu qui pourrait ressembler à un squat parisien. Et, petit à petit, le projet s'est mis en place » *Christian Schoettl ex président de la CCPL.*

« Le rassemblement de tous ces artistes va permettre de créer une synergie ». *Pascal Mollet, premier artiste peintre à s'être installé sur le site.*

« Située sur la commune des Molières et propriété de la Communauté de Communes du Pays de Limours, cette zone et l'ancien bâtiment qui appartenaient à Télé-Diffusion de France feront bientôt l'objet d'un aménagement pour lequel la commune des Molières souhaite y promouvoir la culture, inscrite dans la nature même de ses futurs projets. Aujourd'hui occupant le bâtiment principal à l'appui de conventions individuelles avec la CCPL, les artistes ne peuvent accueillir de manifestations publiques, mais nous recherchons des solutions pour l'avenir, dès avant ou après la réalisation d'un aménagement acceptable pour tous, qui valorise le patrimoine et donne de la plus-value au territoire, en termes d'emploi, d'environnement, d'activités scientifiques, économiques et culturelles. Cela permettrait aux artistes une totale inclusion dans le territoire qui gagnera beaucoup de ces échanges et de ce partage, et de créer ici un lieu de résonance artistique unique en Île de France" *Yvan LUBRANESKI, Maire des Molières, Vice-Pdt de la CCPL, chargé de la vie culturelle et sportive, et du patrimoine.*

## **Projet pour une Zone d'Activité Artistique et Économique sur l'ex-site TDF**

**Aujourd'hui**, novembre 2015, TDF c'est environ 25 artistes qui viennent travailler régulièrement. Parmi eux peintres, sculpteurs, plasticiens, photographes, céramistes, streets artistes, lampistes, mosaïste, décorateur cinéma/théâtre, musiciens, ainsi que trois associations artistiques (Hélium, Seine13, la Lost Factory (création en cours).

Depuis le début de l'aventure, certains artistes sont partis d'autres sont arrivés, quelques uns sont restés en résidence pour un ou plusieurs mois..

Aujourd'hui, l'association des Ateliers des fonds d'Armenon compte 22 artistes adhérents et 36 membres sympathisants.

**Aujourd'hui, alors que la date fatidique de cession des baux arrive, il est temps pour nous de faire le bilan de nos années de vie commune et de projeter dans l'avenir ce que pourrait devenir le site de TDF si des collectivités territoriales et élus locaux nous le permettent et participent à la mise en place de Notre Projet d'Avenir.**

### **• Actions sur l'année 2014**

#### **• Aménagement du site et des locaux :**

- Peinture de l'atrium, du hall d'entrée et de certains couloirs
- Création d'un potager
- Construction de blocs pour expos.
- Aménagement d'un « coin cuisine »
- Ces travaux ou aménagements ont été réalisés aux frais des artistes, le matériel de la cuisine (vaisselle, électro ménager, mobilier) étant des dons.

#### **• Mise en place d'Outils de communication :**

- Un forum a été mis en place par Emmanuelle Raimon

- Un site web a été réalisé par Austin : <http://nosatelierstdf.free.fr>
- Des réunions sont mises en place une fois par mois.
- **Activités Artistiques – performances - expositions**
- Répétition d'un groupe de musique
- Soirée d'inauguration et exposition collective : février 2014.
- Portes ouvertes des Ateliers : 29 mars 2014
- Exposition Austin et Bernard Le Perchech : mai 2014
- Participation à La journée Fête de la Musique aux Molières : expositions et peinture en live de certains artistes de l'Association devant l'école Primaire Anne Franck : 21 juin 2014
- Concert WeFree organisé par Caroline Lagouge : juin 2014
- Exposition de JeffdeBures et Claude Laurent: septembre 2014
- Exposition Bazar de Noël proposé par Cécile Dachary: décembre 2014
- **Relations extérieures**
- Portes ouvertes et rencontres avec l'équipe municipale des Molières, Yvan Lubraneski (maire des Molières) et Denis Chastenet (Lendemain) : 29 mars 2014
- Rencontre avec le Président de la CCPL Jean Raymond Hugonnet, Yvan Lubraneski et Denis Chastenet : mardi 27 Mai 2014
- Projet « VanGogh les Enfants et Moi » Ateliers de création avec les enfants de l'ITEP de Clamagérans de Limours en partenariat avec le SESSAD des Ulis.
- Visite de la Lendemain le 04/06/2014
- Soirée « apéro des filles des Molières » relayée par Austin: porte ouverte des ateliers et Music Live organisé par Pascal Mollet : septembre 2014

#### **Utilisation des lieux pour des réalisations personnelles des adhérents ou des artistes extérieurs :**

- Utilisation de l'atrium par Valérie Prazeres pour une performance avec une famille.
- Utilisation par Isabelle Fauve Piot de l'atrium pour la préparation de son diplôme
- Stage de poterie et trois séances de décor d'assiettes d'artistes organisés par Cécile Dachary.
- AG de l'association Hélicium dans l'atrium
- Tournage d'un court métrage dans les locaux et à l'extérieur par Jean-Louis Mach, journaliste, sur le thème, "les vêtements des combattants de la guerre 14-18 »
- Utilisation par Bust the drip de l'atrium pour la réalisation de grands formats.
- Réalisation d'un graff par Hopare sur le mur extérieur.

#### **• Actions sur l'année 2015**

- Soirée privée Saint Valentin Février 2015
- Exposition collectives « Corps et âmes » juin 2015
- Projets d'ateliers fresques financés par la CCPL
- Participation et animations d'ateliers artistiques, Fête des écoles les Molières juin 2015
- création d'une newsletter en destination des membres sympathisants afin de les informer des actualités du site mais aussi des actualités de chaque artiste.
- utilisation par Austin de l'Atrium pour démarrer et finaliser la fresque (4m x 2.10 ) destinée à la mairie des Molières
- Visite privée des ateliers, exposition collective et concert. Septembre 2015
- Hivernissage, Pascal Mollet. Octobre 2015
- Tournage d'un clip musical.
- Exposition de Noël aux Molières décembre 2015

Ce rappel des manifestations et activités traduit l'expression d'une réelle vie artistique dans ces lieux qui a permis des échanges entre les artistes. Le partage de compétences a créé une synergie

et de nombreux projets sont nés :

Suite à l'initiative de Cécile Dachary des artistes ont intégré la céramique à leur travail (Ross, Pablo, Martine) ou ont collaboré pour un projet humanitaire (« Roule Petit Ougandais » Hopare et Cécile Dachary).

Les réseaux professionnels sont partagés, des artistes de TDF exposent ensemble lors d'événements artistiques dans la région, expositions individuelles ou collectives.

Des liens se sont créés avec des associations ou des structures implantées sur le territoire, Les Bouchons d'amour », l'ITEP de Clamageran, les petits Frères des pauvres, EKIPROD...

Malgré les contraintes inhérentes au lieu et à son accès, le lieu commence à acquérir une certaine renommée. Il nous a même été demandé de créer une newsletter afin d'informer des événements et actualités de chacun.

Des élus et des professionnels viennent nous rendre visite pour faire leur « marché » pour leur programmation culturelle :

Véronique Moreau, coach artistique, a visité nos ateliers et proposé à plusieurs artistes d'exposer au sein d'entreprises (Thales, Vinci).

Corinne Bernard Hamonou, chargée à la culture de Fontenay les Briis est également venu chercher aux ateliers de nouveaux artistes pour sa prochaine exposition collective.

La galerie Mille feuilles de Bièvres et de Ville d'Avray a puisé dans notre site web pour organiser ses expositions.

L'association Le Belvédère a recruté pour ses créations théâtrales, décorateurs, costumier et photographe.

### **Constat :**

**Nos nombreux visiteurs le disent « c'est un lieu unique dans la région » tant par son activité, son architecture que son histoire.**

### **Notre Projet d'Avenir :**

Pérenniser notre lieu de création et de production. Optimiser et faire évoluer ce site afin de le rendre attractif et économiquement viable pour les artistes qui y exercent leur profession en leur donnant un cadre cohérent où travailler, exposer, vendre et pourquoi pas y exercer une activité annexe en lien avec leurs compétences.

### **Notre programme :**

#### **Développer un pôle artistique et culturel :**

- Continuer bien sûr la location d'ateliers d'artistes à petits prix
- Accueillir des artistes en résidence
- Organiser des expositions qui présenteront le travail des Artistes de TDF, des résidents mais aussi d'artistes extérieurs sans contrepartie financière autre qu'une participation aux charges (chauffage, électricité)
- Proposer des cours et des stages ouverts à tous les publics, enfants, adultes, entreprises, secteurs médico-social et animés par les artistes de TDF dont certains donnent déjà des cours où animent des ateliers à l'extérieur. (Krol, Cyrille Coudray, Claude Laurent, Cécile Dachary, Elodie Benamamouch, Joël Prince, Delphine Drouin, Michel Coury, Emmanuelle Raimon). Mais aussi accueillir des intervenants extérieurs ayant d'autres compétences.
- Proposer des Murs d'expressions à l'extérieur, accueillir des Streets artistes
- Créer un Parc de sculptures et peintures monumentales

**Favoriser le lien social et le commerce de proximité** en y proposant des lieux de rencontre et en travaillant en partenariat avec les artisans et petites entreprises de proximité :

- **Un café artistique**, meublé et décoré par les artistes. Une sorte de bistrot de quartier, où l'on mangerait bien et bio, où les enfants seraient les bienvenus (coin dessin, peinture...), où les parents pourraient boire un café ou une tisane après avoir posé les grands à l'école... Accueil et service fait par les artistes ouverture les vendredi soir et week-end. Des soirées concert. Des ouvertures à horaires choisis pour un accueil parents enfants. Travail en partenariat avec les artisans locaux (siropier de Chevreuse, brasserie artisanale de proximité).

Sans cuisine aux normes, dans un premier temps, il est possible également de proposer un espace de restauration le midi où l'on pourrait servir des repas confectionnés à l'extérieur par des food truck ou des associations. Public visé : les travailleurs de proximité.

Puis par la suite pourquoi pas un véritable restaurant artistique...

- **Une artothèque :**

Constituer un catalogue d'œuvres d'artistes de TDF destinées à la location ou à la vente. Éventuellement en partenariat avec l'artothèque de la CCPL.

- **Une Boutique Ressourcerie**

Espace de vente d'objets chinés et relookés par des artistes de TDF, des objets d'artistes. Une sorte « d'Ikeart ».

**A l'avenir TDF ce sera une structure culturelle au cœur de la CCPL, un lieu innovant, unique et incontournable dans la région, animé par les artistes.**

Sur ce territoire travaillent des services culturels, des associations culturelles, des entreprises.

Actuellement, le rapport entre les artistes et les associations avec la CCPL, est un rapport de locataires à bailleur. Il pourrait devenir une véritable collaboration.

La zone où nous travaillons est une future zone d'activité économique. Nous les artistes sommes aussi des acteurs économiques, nous avons une activité qui est aussi économique. Alors si un jour cette zone d'activité devient efficiente nous souhaitons continuer à y travailler, et développer nos activités à travers les projets présentés précédemment, et ce, en partenariat avec les collectivités locales. **Ces propositions sont facilement réalisables.**

L'utopie crée l'histoire, notre projet n'est pas une utopie, c'est la volonté de le faire qui l'est.

La forme juridique que pourrait prendre cette nouvelle zone d'activité artistique pourrait être une Sociétés Coopérative d'Intérêt Collectif.

*« La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic), créée par la loi 2001-624 du 17 juillet 2001, est une entreprise coopérative qui :*

*Permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples : salariés, producteurs, bénéficiaires, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers... tous types de bénéficiaires et de personnes intéressées à titres divers.*

*Produit des biens ou services qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales.*

*Respecte les règles coopératives : répartition du pouvoir sur la base du principe 1 personne = 1 voix, implication de tous les associés dans la vie de l'entreprise et dans les principales décisions de gestion, maintien des résultats dans l'entreprise sous forme de réserves impartageables qui en garantissent l'autonomie et la pérennité.*

*A un statut de société commerciale SA, SAS ou SARL et, en tant que telle, fonctionne comme toute entreprise soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation ; s'inscrit dans une logique de développement local et durable, est ancrée dans un territoire, et favorise l'action de proximité et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi.*

*Présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti par sa vocation intrinsèque*

*d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective... et garanti aussi par sa vocation d'organisme à but non lucratif. »*

**Et dans un second temps, pour aller encore plus loin, des extensions du projet :**

- Un véritable Restaurant Bio
  - Une Zone maraîchère/permaculture/Des jardins partagés/un Potager artistique..  
confier une partie des extérieurs à un maraîcher pour une production locale bio, vente directe ou du type AMAP.
  - Un Camping artistique, aménagé par les artistes pour un hébergement de tourisme de randonnée (coulée verte)
  - Des Ateliers logements
  - Une Bibliothèque d'art
- Et tant d'autres projets encore...

Novembre 2015

Les Artistes de l'Association des Ateliers des Fonds d'Armenon